

**De:** Vincent Raynaud <vincent.raynaud@cemex.com>  
**Envoyé:** mercredi 11 juillet 2018 16:35  
**À:** scot.lauragais@orange.fr  
**Objet:** Révision du SCOT Lauragais - A l'attention de la Commission d'enquête

Messieurs,

Au nom de la société CEMEX Granulats Sud-Ouest dont j'occupe la fonction de Directeur Développement-Environnement-Foncier, je vous remercie de prendre en considération notre avis ci-dessous.

CEMEX exploite de longue date la carrière de Sorèze (81), carrière historique et patrimoniale. Elle livre une clientèle locale, entreprises de travaux publics ou industriels de la préfabrication de produits en béton, qui y trouvent les granulats en quantité suffisante et dont les qualités sont à même de satisfaire leurs critères quelquefois très exigeants pour l'élaboration de produits à haute valeur ajoutée.

Conscients des enjeux liés à la préservation du patrimoine et des milieux naturels tout autant que d'une bonne acceptation par la population, nous avons mis en œuvre différentes actions visant à y répondre :

- Au plan de l'environnement, nous avons notamment déployé de manière volontaire deux systèmes de management de l'environnement pour structurer/tracer nos progrès en la matière (norme ISO 14001, de portée générale, et charte Environnement des producteurs de granulats, d'application sectorielle) et procédé à de lourds investissements visant à réduire l'impact de la carrière sur son environnement. En particulier, nous avons investi 9 M€ de 2007 à 2009 pour remplacer l'outil de production initial.
- Au plan de l'acceptation locale, nous pratiquons la concertation à travers une Commission Locale de Concertation et de Suivi (CLCS), regroupant les parties prenantes concernées, qui se réunit au moins une fois par an. Par ailleurs, nous sommes investis aux côtés en en soutien de nombreuses causes communales, associatives ou culturelles.

C'est parce que nous souhaitons pérenniser notre activité et les emplois qui en découlent à Sorèze mais aussi dans son rayon d'influence (transporteurs, sous-traitants,...) que nous intervenons dans la présente enquête publique. Si nous ne pouvons que souscrire aux objectifs du PADD concernant notre activité en général, nous sommes en revanche très inquiets de la prescription P35 et de la stricte limitation qu'elle instaure pour les carrières incluses dans le périmètre du PNR du Haut-Languedoc. En effet, notre activité est strictement liée à la présence d'un gisement de qualité dont la nature et la forme peuvent varier significativement d'une dizaine de mètres à l'autre ; nous en faisons l'amère expérience à Sorèze sur le « nouveau » gisement ouvert en 2008. Cette contrainte essentielle/existentielle couplée à des enjeux de préservation du patrimoine et/ou des milieux peut rendre impossible toute extension en surface telle que prévu par la Charte actuelle du PNR. Au contraire, des sites potentiellement exploitables pourraient être identifiés et répondre aux critères de satisfaction des besoins autant qu'aux critères d'insertion environnementale et locale sans qu'ils soient strictement adjacents aux zones déjà autorisées en exploitation.

**Ainsi, nous proposons que la rédaction de la prescription P35 soit assouplie pour les carrières de granulats à l'intérieur du périmètre du PNR en faisant mention en préambule du prérequis géologique nécessaire à l'implantation de nouvelles carrières mais aussi en rappelant le caractère révisable périodiquement de la charte de PNR dont l'écriture actuelle contraint strictement notre activité. Rendre parallèles la Charte et le SCOT et non successifs évitera ainsi les effets de cliquet qui compromettraient à moyen et long terme l'approvisionnement du territoire en granulats et fragiliseraient le tissu socio-économique local au caractère rural affirmé.**

Vous remerciant pour l'intérêt que vous porterez à cette contribution, recevez, Messieurs, mes respectueuses salutations

CEMEX Granulats Sud-Ouest  
05 61 37 36 19 – 06 18 63 00 79

*PS : pour la bonne forme, je vous remercie de m'accuser réception du présent courriel*

CONFIDENTIALITY: The information contained in this transmission may contain privileged and confidential information. It is intended only for the use of the person(s) named above. If you are not the intended recipient, you are hereby notified that any review, dissemination, distribution or duplication of this communication, and the information contained in it, is strictly prohibited. If you are not the intended recipient, please contact the sender and immediately destroy all copies of the original message.